La musique classique, sa démocratisation et sa récupération politique

Pendant longtemps, la musique classique a été principalement liée aux cours, aux Églises et au mécénat. Les compositeurs travaillaient souvent sous la commande de mécènes et cette musique s'inscrivait dans une société fortement hiérarchisée. Elle représentait aussi une forme de distinction, d'éducation et de pouvoir.

Progressivement, elle est sortie de ces lieux. Les concerts publics, l'édition musicale et les transformations sociales et politiques ont commencé à élargir son public.

Avec la Révolution française apparaît également une volonté de démocratisation de la culture. Mais le processus sera lent. C'est sous l'effet des mutations sociales et politiques du XXe siècle, notamment après les deux guerres mondiales, que la musique classique a réellement commencé à gagner un public plus large. La radio, le disque, l'enseignement et le développement des institutions culturelles ont considérablement accéléré cette ouverture.

Cette démocratisation pose cependant une autre question : qui décide de ce qui doit être soutenu, diffusé et reconnu ?

La culture et le pouvoir

Lorsque l'État finance la culture, il choisit nécessairement certains projets au profit d'autres. La subvention permet à des œuvres d'exister et à des artistes de travailler, mais elle donne également à celui qui distribue les moyens un pouvoir de sélection et, indirectement, d'orientation.
Cette question devient particulièrement visible sous François Mitterrand.
Avec Jack Lang au ministère de la Culture, les moyens consacrés à la culture augmentent considérablement. Mitterrand lui laisse une grande liberté d'action et Lang développe une politique culturelle particulièrement active mais les deux rôles ne sont pas les mêmes.
Jack Lang organise et développe cette politique culturelle. François Mitterrand inscrit la culture dans son projet politique.

Cela fonctionne. Une partie importante et très visible du monde artistique et intellectuel se retrouve derrière lui. Acteurs, chanteurs, écrivains et artistes populaires participent à son image et parfois directement à ses campagnes.
Cela ne signifie pas que leur soutien était acheté. Mais une proximité s'installe entre le pouvoir politique et le monde culturel au moment même où l'État augmente considérablement son intervention et ses financements dans la culture. La culture sert alors la politique, tandis que la politique finance la culture.

Les grands projets des années Mitterrand participent également à cette représentation du pouvoir. La Pyramide du Louvre, inaugurée en 1989, transforme l'accès au musée, mais devient aussi le symbole d'une époque et d'une présidence.

Démocratisation et dépendance

C'est toute l'ambiguïté de cette démocratisation.
Donner davantage accès à la musique et à l'art ne signifie pas nécessairement libérer la création. On peut multiplier les concerts, les conservatoires, les festivals, les subventions et les moyens de diffusion tout en laissant aux institutions un pouvoir considérable pour déterminer ce qui sera soutenu et ce qui ne le sera pas.
Les institutions, les commissions, les responsables culturels et les intellectuels de l'art continuent ainsi à participer à la définition de ce qui constitue la « bonne » musique, l'œuvre légitime ou l'artiste digne d'être soutenu.
La musique classique s'est démocratisée, mais son institutionnalisation a créé une autre forme de dépendance.
Elle n'est plus réservée aux cours et aux mécènes. Elle est accessible à un public beaucoup plus large. Mais entre le créateur et ce public se trouvent désormais des institutions qui disposent de moyens importants pour sélectionner, soutenir et consacrer.
La question n'est donc plus seulement : qui peut écouter la musique ?
Elle devient aussi : qui décide de ce que nous allons entendre ?

La musique, pourtant, n'appartient ni au pouvoir politique, ni aux institutions, ni aux intellectuels qui prétendent en définir la valeur.Elle appartient à celui qui la crée, à celui qui la joue et à celui qui l'écoute.